



Le Green
de l'espoir

REGLEMENT GREEN DE L'ESPOIR 2009

COMPETITION AGREEE PAR LA
SOUS LE N° CSN/0810/760

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf

- ◆ Le droit d'inscription est fixé à 18 € (12 € pour les juniors) en accord avec la Fédération Française de Golf.
- ◆ La compétition se déroule selon la formule stableford.
- ◆ La Finale nationale aura lieu le 11 octobre au Royal Golf club du Hainaut en Belgique

QUALIFICATION POUR LA FINALE (toutes séries confondues)

- Moins de 50 joueurs : le 1^{er} Net
- De 50 à 80 joueurs : le 1^{er} Net
le 2^e Net
- Plus de 80 joueurs : le 1^{er} Net
le 2^e Net
un 3^e qualifié qui sera, soit le 3e Net toutes séries confondues, soit le 1^{er} prix Net dames si aucune dame n'est déjà qualifiée

REMARQUES IMPORTANTES

- L'index maximum de la dernière série sera de 36,0.
- Tout joueur dont l'index est supérieur à 36,0 sera ramené automatiquement à 36,0.
- Les qualifiés indisponibles pour la finale ne peuvent **en aucun cas** être remplacés.
- Les frais d'organisation de la finale sont entièrement pris en charge par nos partenaires.
- **Le droit d'inscription de 18 € ne peut donner droit à l'émission d'un reçu fiscal.**

MERCI de communiquer les noms et coordonnées des finalistes dans les jours suivant la compétition à :

Maïa Patou – ☎ : 01 40 78 91 72 - fax : 01 45 80 86 44 –
email : mpatou@vaincrelamuco.org